

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Lundi 9 octobre 2017 à 09h00
Audition du Préfet du Val-de-Marne
(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Cher.e.s Collègues,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Préfet, de vous souhaiter à mon tour, au nom des élu.e.s du groupe « *Les Républicains – Val-de-Marne Autrement* », la bienvenue pour votre première audition devant le Conseil départemental.

7 mois après votre prise de fonction dans notre département, cette audition s'inscrit, Monsieur le Préfet, vous le savez, dans un contexte particulier.

Elle intervient en effet quelques jours après la célébration, à laquelle vous participez, du 50^{ème} anniversaire de l'installation de la première assemblée départementale démocratiquement élue dans le Val-de-Marne elle intervient aussi à un moment moins plaisant où les relations entre l'Etat et les collectivités locales ont atteint hélas, il faut bien le dire, un niveau de tension inconnu jusqu'alors. J'y reviendrai dans quelques instants.

Mais tout d'abord, je voudrais, Monsieur le Préfet, vous remercier pour la présentation détaillée du rapport d'activité 2016-2017 des services de l'Etat dans le Val-de-Marne.

Avec mes collègues, nous tenons en effet à saluer le travail des fonctionnaires de l'Etat qui vous entourent ce matin et, à travers eux, des 53 300 agents qui vous épaulent au quotidien dans l'exercice de votre mission.

Dans un contexte de menace terroriste qui ne faiblit pas, nous voulons également adresser une nouvelle fois un message de soutien tout particulier aux fonctionnaires de l'Etat qui, par leur courage et leur professionnalisme, agissent quotidiennement à vos côtés pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Je veux bien entendu parler des policiers de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne (DTSP94), des gendarmes, des militaires de l'opération SENTINELLE, des sapeurs-pompiers.

Le rapport d'activité que vous nous présentez est aussi l'occasion, Monsieur le Préfet, de dresser un bilan de l'action de l'Etat dans le Val-de-Marne durant le quinquennat 2012-2017, le quinquennat de François Hollande, qui s'est achevé en mai dernier. Un cycle de 5 ans de politiques publiques vient de se terminer, il est légitime d'en voir les conséquences sur notre territoire.

Je m'en tiendrai aux faits mais le moins que l'on puisse dire, c'est que ceux-ci ne sont guère flatteurs. Ce qui transparaît en effet très clairement des données qui nous sont communiquées, c'est que certaines politiques publiques menées entre 2012 et 2017 n'ont pas

amélioré voire même, à nos yeux, ont clairement dégradé le quotidien des Val-de-Marnais. J'en veux pour preuve :

- **le nombre de chômeurs** (catégories A.B.C) qui a augmenté de 31% dans notre département entre mai 2012 et mai 2017 (source : DIRECCTE Ile-de-France)

- **le nombre d'allocataires du RSA** pris en charge par le Conseil Départemental qui a progressé de 10% (source : rapport d'activité 2016 des services du CD94) impliquant une charge financière supplémentaire pour notre Département de l'ordre de 60 M€.

- **la politique de soutien aux quartiers concentrant des difficultés sociales a été réduite comme peau de chagrin** puisque du jour au lendemain, l'Etat a abandonné 36 quartiers qui étaient auparavant prioritaires ; 36 quartiers où habitent 180 000 Val-de-Marnais - soit quasiment 15% de la population du département ! – qui ne bénéficient plus de soutien au titre de la politique de la ville, alors que ces quartiers concentrent toujours beaucoup de difficultés et de handicaps !

- quant à la construction de logements, elle s'est certes redressée dans les dernières années du quinquennat **mais uniquement pour retrouver les niveaux constatés entre 2010 et 2012**. Les mesures idéologiques contenues dans la loi DUFLOT ayant entre temps contribué à une forte baisse du nombre de constructions neuves.

En revanche, nous ne savons pas, Monsieur le Préfet, si pour 2016 le nombre des constructions est toujours à la hausse car le graphique concernant la Territorialisation de l'Offre de Logement (TOL) présenté habituellement est absent du rapport qui nous est fourni.

Bref, sur des sujets aussi majeurs pour les Val-de-Marnais, le bilan des politiques publiques engagées par les différents Gouvernements AYRAULT et VALLS apparaît clairement négatif, ces 5 années ont en réalité accru les difficultés sociales, notamment des Val-de-Marnais les plus modestes.

Le second élément de bilan que nous retenons de ce quinquennat en tant qu'élus locaux, c'est aussi une dégradation marquée des relations avec les collectivités locales.

Nous n'avons cessé, avec mes collègues du groupe, ces dernières années de faire part à votre prédécesseur lors de nos rencontres de nos préoccupations en la matière, renouvelant notre demande que l'Etat demeure un **partenaire** des collectivités locales et non pas un simple donneur d'ordres. Evidemment, Monsieur le Préfet, quand j'évoque ce point, je ne parle pas des relations qui existent entre nos collectivités du Val-de-Marne et le Préfet ou les services préfectoraux, relations qui sont tout à fait cordiales et empreintes de respect mutuel. Non, **je parle des orientations politiques de plus en plus recentralisatrices décidées par le Gouvernement et les administrations centrales et dont nous subissons au quotidien les contraintes grandissantes.**

Cela a commencé sous le quinquennat HOLLANDE avec **la baisse non seulement inédite mais aussi drastique des dotations de l'Etat en faveur des collectivités territoriales**. Les communes, les départements et les régions ont dû réaliser près de 10 Mds€ d'économies en 3 ans (entre 2015 et 2017).

Que les collectivités locales participent au redressement des finances publiques peut se comprendre mais comment accepter de tels efforts quand dans le même temps l'Etat n'a diminué ses dépenses que de 4,6 Md€ en 5 ans (entre 2013 et 2017).

Comme si la pilule n'était déjà pas suffisamment amère, l'Etat alors qu'il réduisait les moyens de nos collectivités, n'a cessé dans le même temps d'accroître les normes qui ont un impact sur les finances des collectivités locales ou d'en accroître les charges. Je pense notamment à **l'application forcée des nouveaux rythmes scolaires** qui ont eu un impact très concret dans les budgets locaux.

Nous avons ici, dans le Val-de-Marne, vécu ces dernières années des exemples concrets qui ont illustré une volonté d'imposer, de contraindre les élus locaux ; une démarche qui n'est à nos yeux pas compatible avec l'esprit de décentralisation.

Je pourrai évoquer **la question du logement social** où l'Etat s'est montré beaucoup plus contraignant vis-à-vis des villes qui ne comptaient pas suffisamment de logements sociaux au regard de la loi SRU que vis-à-vis de celles qui, malgré des taux de 50, 60, 70% de logements sociaux, continuent d'en construire à tour de bras alors

même qu'une telle politique va manifestement à l'encontre des objectifs de mixité sociale prônés par l'Etat. Un deux poids, deux mesures qui fragilise l'image de l'impartialité de l'Etat.

Mais plus encore, je m'arrêterai sur **l'élaboration du schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui a fait l'actualité tout au long de l'année 2016.**

Pendant deux ans, l'Etat nous a pressés en tant qu'assemblée départementale de faire adopter ce document qui prévoyait notamment l'aménagement d'une aire de grand passage. On nous a fait la leçon en nous disant que sans ce schéma, sans la création de cette aire de grand passage, l'Etat ne pourrait pas faire évacuer rapidement par les forces de l'ordre les centaines de caravanes qui campent chaque année illégalement sur des terrains municipaux ou départementaux.

Je ne rappellerai pas tous les avatars qui ont émaillé l'élaboration de ce schéma comme par exemple le Maire de Santeny qui a appris un beau matin par la presse que sa commune avait été retenue pour accueillir cette aire de grand passage, sans qu'aucun responsable de l'Etat n'ait pris le soin de l'en informer préalablement ou de lui demander son avis.

Au final, la majorité du Conseil Départemental a adopté le schéma départemental d'accueil des gens du voyage en décembre 2016 et donc accepté la création d'une aire de grand passage à Valenton qui a été achevée au mois de juillet 2017. Près de 250 000 € d'argent public ont été investis pour l'aménagement de cette aire pour qu'au final, elle ne soit pas utilisée, que des terrains appartenant à la ville de Valenton sur

le territoire de Limeil-Brévannes soient occupés illégalement, comme les années précédentes et sans qu'aucune expulsion ne soit ordonnée.

Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, le désarroi des élus locaux face à de telles situations qui conjuguent à la fois **gaspillage de l'argent public et impuissance publique**.

Nous avons depuis le mois de mai un nouveau Président de la République. Nous aurions pu espérer que la dégradation des relations dont je parlais entre l'Etat et les collectivités ne soit plus qu'un souvenir. La Conférence Nationale des Territoires en juillet dernier semblait augurer un nouveau chapitre bienvenu et attendu de ces relations. **Malheureusement, il a vite fallu déchanter.**

Les projets du nouveau Président de la République sont encore plus inquiétants pour l'avenir de la décentralisation. Au point qu'aujourd'hui, l'association des Régions de France et l'Assemblée des Départements de France se sont retirées de cette Conférence Nationale des Territoires. Quant à l'Association des Maires de France, elle tire aussi la sonnette d'alarme, soulignant que le principe constitutionnel de décentralisation est désormais en cause du fait des projets gouvernementaux.

Aujourd'hui, Monsieur le Préfet, les élus locaux, de toutes tendances, s'accordent à considérer que la confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales est donc rompue. Il est vrai que les sujets de conflit se multiplient.

Premier sujet : l'autonomie financière des collectivités locales, qui est un garant de leur libre administration, est clairement remise en question.

Le nouvel effort de 13 milliards d'euros de réduction de la dépense demandé aux collectivités locales, comme la réduction de moitié du fond d'urgence pour les départements les plus en difficultés sont vécus comme des provocations au moment où le Gouvernement s'octroie le droit pour 2018 d'augmenter le déficit de l'Etat de 7,3 Mds € !

A cela s'ajoute la suppression programmée de la taxe d'habitation et de son remplacement par des dotations de compensation, dont chacun sait ici, comment elles évoluent dans le temps.

Toutes ces annonces nous préoccupent beaucoup pour l'autonomie des collectivités territoriales et pour l'avenir des services publics locaux.

Autre sujet de mécontentement, Monsieur le Préfet, la volonté gouvernementale d'imposer aux bailleurs sociaux une baisse des loyers pour compenser la baisse des aides au logement. Cette mesure est porteuse de régression en matière de logement social.

Elle va freiner brutalement les programmes de constructions des logements sociaux, alors que l'Etat nous pousse dans le même temps à en construire davantage. Elle va aussi forcer les bailleurs sociaux à annuler des opérations de rénovation, ou de réhabilitation énergétique. Cela va clairement paupériser le parc social par une diminution de

l'entretien du patrimoine social et dégrader le cadre de vie des locataires qui y résident.

Troisième sujet d'inquiétude que nous souhaitons aborder et qui est très important pour notre département et les Val-de-Marnais : le financement du métro *Grand Paris Express*.

Après de nombreux débats et des comités interministériels successifs sur le Grand Paris qui avaient montré un accord très large quant à la nécessité de mener ce chantier dans un calendrier précis pour améliorer la vie quotidienne de millions de franciliens et pour le développement économique de nos territoires, nous avons appris que le Gouvernement s'apprêterait à étaler dans le temps le financement du super métro Grand Paris Express. Ce qui serait particulièrement préoccupant et marquerait une rupture dans la dynamique de ce projet de transport.

Abordé ce sujet des transports dans le Grand Paris me conduit désormais à évoquer un dernier sujet : **la Métropole du Grand Paris**.

Disons-le clairement, la Métropole du Grand Paris telle qu'elle a été bâtie et telle qu'elle pourrait, semble-t-il, évoluer ne nous convient pas. La logique à l'œuvre dans ce projet marque une volonté claire d'éloigner nos concitoyens des centres de décision et de couper le lien de proximité démocratique qu'ils ont avec leurs représentants.

Le précédent Gouvernement nous a fait la leçon en nous disant que le trio Commune – Département – Région était obsolète, qu'il ne

fonctionnait plus et qu'il fallait voir les choses en grand, de façon moderne en créant une Métropole.

Mais depuis le 1^{er} janvier 2016, cette Métropole du Grand Paris existe avec ses 12 territoires. Nous avons désormais 5 niveaux d'administration ; ce qui n'est évidemment pas tenable ; chacun en convient.

Mais faut-il, pour autant, comme s'apprête semble-t-il à le faire le gouvernement, renforcer les pouvoirs de la Métropole au détriment des départements de petite couronne, qui seraient appelés à disparaître, et au détriment des communes

Pour ma part, je ne le pense pas. La Métropole, le Paris XXL, est une vision technocratique bien éloignée des attentes de nos concitoyens. La création de la métropole a d'ores et déjà complexifié considérablement la gestion de nos collectivités. Il suffit de siéger dans les clect, ces fameuses commissions d'évaluation qui évaluent les transferts de charges entre communes, territoires et Métropole, pour s'en rendre compte et surtout pour constater avec regret que le contrôle démocratique des flux d'argent public est désormais impossible tant ils sont devenus complexes et opaques.

Pour conclure mon propos et montrer à quel point cette orientation est loin d'être moderne, je souhaiterais rappeler ce que le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement POMPIDOU, Roger FREY, déclarait lors de la présentation du projet de loi portant justement sur la réorganisation de la région parisienne à l'Assemblée nationale le 11 juin 1964.

Il déclarait alors, je cite : « [...] Il y avait d'abord une solution que j'évoquerai et dont on a pu dire qu'elle constituait le grand débat. **Autrement dit, fallait-il oui ou non, réaliser ce qu'il est convenu d'appeler le « grand Paris », c'est-à-dire opter pour la solution dite de l'« haussmannisation ».** [...] Nous y avons pensé, mais, à la vérité, cela revenait à faire du département de la Seine une sorte de seule commune [...] Cela aurait conduit à créer une commune monstrueuse de plus de 6 millions d'habitants où l'administration serait devenue encore plus inhumaine qu'elle ne peut l'être [...].

[...] Je voudrais, en outre, faire observer que, dans une solution annexionniste quelle que soit son ampleur, les communes de l'actuelle banlieue auraient perdu leur autonomie administrative et auraient constitué de nouveaux arrondissements dont le statut aurait dû être aligné sur celui des arrondissements de la capitale. Ainsi aurait-on pu aboutir, dans une formule de ce genre, à la disparition des libertés locales dans 80 communes qui en jouissent tout en se plaignant d'ailleurs d'en jouir trop peu. **Je crois sincèrement que nous sommes trop attachés au maintien de ces libertés pour vous proposer de les supprimer dans ce qu'elles ont de fructueux, de dynamique et aussi d'humain [...] ».**

Il y a donc 53 ans, Monsieur le Préfet, avant même les lois de décentralisation, le Gouvernement avait fait preuve **d'innovation territoriale** en créant des départements, pour rapprocher l'administration des besoins de la population. Il n'a pas créé de « *Grand Paris haussmanien* » qui aurait pénalisé les libertés communales.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons devant le même débat. Et le Chef de l'Etat veut visiblement prendre le chemin inverse et créer par la force ce « Paris XXL ». C'est pour nombre d'entre nous un **retour vers le passé** que nous jugeons inacceptable. Cela met en danger l'autonomie des collectivités locales et va à l'encontre des lois de décentralisation.

A l'approche d'une Conférence Territoriale sur le Grand Paris, notre message est simple, Monsieur le Préfet : vouloir monter de toute pièce un monstre technocratique et sans âme pour 8 millions de Franciliens représente une régression territoriale et démocratique majeure. La modernité, c'est plus de proximité et d'expression citoyenne et non pas l'inverse.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de votre écoute et vous remercie de bien vouloir transmettre le message de cette exaspération croissante qui monte parmi les élus locaux, inquiets du devenir de nos territoires et des services offerts aux habitants.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président de groupe

Maire de Maisons-Alfort